



Communiqué de presse

Lundi 17 mai 2010

Propreté de la Ville de Coulommiers – Utilisation des bornes de collecte

Depuis quelques années maintenant, la Ville de Coulommiers modernise ses systèmes de collecte de déchets ménagers, en centre-ville notamment. Peu à peu, des conteneurs semi-enterrés sont venus remplacer les bacs individuels. Ce système de collecte a plusieurs avantages : il occasionne moins de gêne esthétique, supprime les nuisances olfactives et les encombrements sur les trottoirs.

Dernièrement, trois conteneurs ont été installés rue du Général Leclerc.

La propreté urbaine est une priorité de l'équipe municipale. Mais il s'agit aussi d'une démarche citoyenne où l'implication des riverains est essentielle.

Afin de supprimer les dépôts sauvages d'ordures ménagères, les policiers municipaux pourront être amenés à ouvrir les sacs afin d'identifier leurs propriétaires et dresser un procès verbal, conformément à la loi relative au non respect des prescriptions en matières d'ordures ménagères.

Le plan d'emplacement des conteneurs est disponible sur le site Internet de la Ville : <http://www.coulommiers.fr/accueil/infos-pratiques/environnement/collecte-des-dechets.html>

Contact Presse :

Sarah Segony
Responsable Communication
Mairie de Coulommiers
01 64 75 80 03